

Attestation d'assurance

LAURENCE
L. LAURENCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

ASSURANCE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

INFORMATIONS VÉHICULE

CHECKLIST IMPRIMABLE

Ma première assurance auto : le parcours sans mauvaise surprise

Utilisez cette fiche avant de souscrire votre assurance auto jeune conducteur. Elle vous aide à vérifier votre statut, comparer les garanties et obtenir une couverture active avant le premier trajet.

Au sommaire

1. Je définis correctement mon profil
2. Je prépare les informations pour le devis
3. Je choisis le niveau de protection
4. Repère rapide pour comparer les formules
5. Je compare le vrai prix du contrat

1. Je définis correctement mon profil

Je vérifie si je suis considéré comme conducteur novice

Le statut dépend notamment de la date d'obtention du permis et de l'absence d'antécédents comme conducteur principal, pas uniquement de l'âge.

Je précise si j'ai suivi la conduite accompagnée

Cette information peut influencer la surprime et doit être déclarée avec exactitude.

Je rassemble mon historique d'assurance

Un relevé d'informations peut être demandé si j'ai déjà conduit régulièrement sur un contrat familial.

Je décris mon usage réel du véhicule

Trajets privés, domicile-travail ou études, kilométrage et conducteurs habituels doivent être déclarés fidèlement.

2. Je prépare les informations pour le devis

Permis ou justificatif provisoire accepté par l'assureur

La liste des documents acceptés doit être confirmée au moment de la souscription.

Certificat d'immatriculation et caractéristiques du véhicule

La valeur et les caractéristiques de la voiture orientent le niveau de garanties.

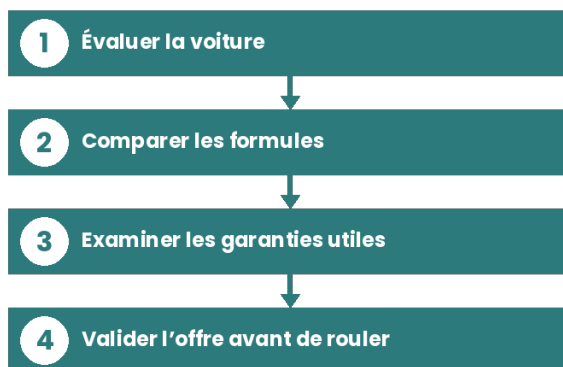
Adresse de stationnement habituelle

Indiquez le lieu où le véhicule est réellement garé.

Date souhaitée de prise d'effet

L'assurance doit être active avant le premier trajet après l'obtention du permis.

3. Je choisis le niveau de protection



1 Évaluer la voiture

Tenez compte de sa valeur, de son financement et de votre capacité à supporter vous-même une réparation ou un remplacement.

2 Comparer les formules

Mettez en regard l'assurance au tiers, le tiers étendu et l'assurance tous risques, sans vous limiter au montant de la prime.

3 Examiner les garanties utiles

Vérifiez notamment l'assistance, la protection du conducteur, les plafonds d'indemnisation, les exclusions et les franchises.

4 Valider l'offre avant de rouler

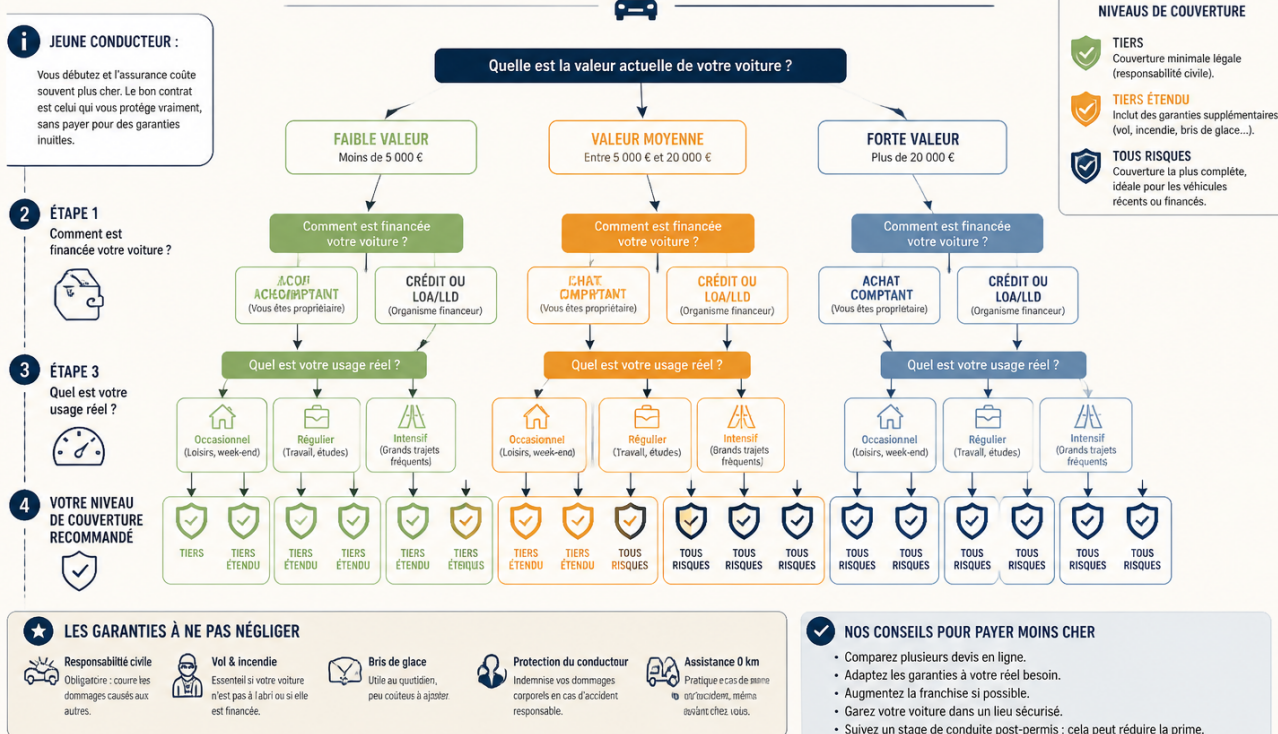
Ne partez qu'après confirmation de l'acceptation du dossier, de la date de prise d'effet et du justificatif d'assurance accepté.

4. Repère rapide pour comparer les formules

Formule	Ce qu'elle couvre principalement	Point de vigilance
Au tiers	La responsabilité civile : les dommages causés aux autres	Les dommages subis par votre propre voiture ne sont généralement pas indemnisés si vous êtes responsable.
Tiers étendu	La responsabilité civile et des garanties complémentaires prévues au contrat	La liste exacte des événements couverts, les exclusions et les franchises peuvent varier.
Tous risques	Une protection plus large du véhicule, selon les conditions du contrat	Une prime plus élevée ne signifie pas automatiquement une couverture sans limite : vérifiez les franchises, plafonds et exclusions.

JEUNE CONDUCTEUR : CHOISIR LA BONNE ASSURANCE AUTO

Adaptez votre contrat à la valeur de votre voiture, à son financement et à votre usage réel.



À RETENIR : le meilleur contrat n'est pas forcément le plus cher, mais celui qui correspond à votre voiture, à son financement et à votre usage réel.

! À ne pas faire

Ne vous déclarez pas conducteur secondaire si vous êtes en réalité le conducteur habituel. Une déclaration inexacte peut entraîner des difficultés d'indemnisation. De même, la surprime jeune conducteur ne doit pas être confondue avec le bonus-malus : demandez à l'assureur comment chacun est calculé et comment il évolue.

5. Je compare le vrai prix du contrat

- ☐ **Je compare plusieurs devis à garanties équivalentes**
Un prix mensuel seul ne permet pas de comparer correctement deux contrats.
- ☐ **Je relève le montant de chaque franchise**
Vérifiez ce qui resterait à votre charge après un sinistre.
- ☐ **Je lis les exclusions et les plafonds**
Ils précisent les situations non couvertes et les limites d'indemnisation.
- ☐ **Je vérifie l'assistance**
Regardez les conditions prévues par le contrat, notamment en cas de panne ou d'accident.
- ☐ **Je contrôle la protection corporelle du conducteur**
La responsabilité civile protège les tiers ; examinez séparément la protection prévue pour le conducteur.
- ☐ **Je demande le détail de la surprime**
Faites préciser son montant, ses conditions d'évolution et la prise en compte éventuelle de la conduite accompagnée.

Les conditions, plafonds et règles applicables peuvent évoluer. Vérifiez toujours les documents contractuels et la version en vigueur en 2026 auprès de l'assureur et des sources officielles.